

## CONCLUSION

Nous avons tenté de vous présenter brièvement les principales revendications que nous avons déposées auprès du Directeur Général de la DGFIP.

La conclusion de cet exposé ne saurait en être une. En effet, ces lignes, loin de clore les multiples questionnements suscités par la réforme entreprise, se doivent au contraire de les porter à votre attention afin de les alimenter et de les nourrir de votre réflexion. **Elles constituent de ce fait, une invite à nous faire part de vos inquiétudes et de vos attentes** [info@snct.net](mailto:info@snct.net) de façon à ce que nous puissions en assurer la médiation lors des différentes réunions et groupes de travail auxquels nous serons prochainement conviés.

A ce propos nous vous communiquons les thèmes prévus dans le cadre des rencontres ainsi programmées :

- Groupe de travail «recrutements, dont examen professionnel B en A» lundi 22/09/08 à 14H30
- Groupe de travail « règles de vie quotidienne » lundi 29/09/08 de 10H à 13H.
- Groupe de travail « Les passerelles » lundi 29/09/08 de 14H15 à 18H.
- Groupe de travail « harmonisation indemnitaire » mardi 30/09/08 de 9H30 à 13H.
- Groupe de travail « dialogue social » mardi 30/09/08 de 14H15 à 18H.

***NB:*** Ces dates nous ont été communiquées au moment où nous entreprenons la mise en ligne de ce document..

- Groupe de travail « guichet fiscal unique »
- Groupe de travail « formation »
- Groupe de travail « règles de gestion »
- Groupe de travail « carrières des cadres »

***NB:*** Aucune date ne nous a été communiquée concernant les quatre derniers groupes de travail annoncés.

Les problèmes que pose l'harmonisation des régimes statutaires et les diverses interrogations sur les orientations qui seront arrêtées par l'Administration à ce sujet (*jusqu'à présent, la situation des personnels n'a été abordée que dans le cadre des « filières »\**), nous a conduits à élaborer un dossier énonçant les principes fondamentaux à respecter pour la défense de l'encadrement.

Cependant, une autre grande question, « **LA FORMATION** » retiendra dans les mois qui viennent, toute notre attention. En effet, la réforme entreprise nécessite une refonte totale des dispositifs pédagogiques mis en place, tant au niveau de la formation initiale, que de la formation continue. Seules la qualité et l'ambition affichées en ce domaine, permettront de donner un sens concret à l'élargissement du périmètre des missions induit par la fusion et assureront par-là même, à chacun, les conditions optimales d'exercice de ses fonctions et de ses responsabilités.

Nous vous tiendrons bien entendus informés des débats et discussions et nous vous invitons dès à présent à consulter régulièrement notre site <http://www.snct.net/> où vous trouverez les comptes rendus détaillés de ces diverses réunions.

*\* cf. . [notre déclaration liminaire du 30 /01/2008](#)*